

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**

2022-12-13 PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Simon, tenue le 13 décembre 2022, à 19 h à l'édifice municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, sous la présidence de Monsieur Simon Giard, maire.

Sont présents : Monsieur Simon Giard, maire
Monsieur Patrick Darsigny, conseiller siège #1
Monsieur Alexandre Vermette, conseiller siège #3
Madame Angèle Forest, conseillère siège #4
Monsieur Bernard Beauchemin, conseiller siège #5
Monsieur Réjean Cossette, conseiller siège #6

Est absent : Monsieur David Roux, conseiller siège #2

Est également présente Madame Rosemarie Delage, directrice générale adjointe

Secrétaire d'assemblée : Madame Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires 2023**
- 4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2023-2024-2025**
- 5. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2023 et sur le programme triennal d'immobilisation**
- 6. Clôture de la séance**

1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance

Monsieur le Maire Simon Giard demande aux membres du conseil un moment de réflexion. Les élus constatent que l'avis de convocation a été remis conformément au délai prescrit à l'article 156 du Code municipal. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

328-12-2022 En conséquence, il est proposé par Bernard Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé

Adoptée

3. Adoption des prévisions budgétaires 2023

Considérant la présentation des prévisions budgétaires 2023 ;

329-12-2022 En conséquence, il est proposé par Patrick Darsigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2023, tel que proposé, au montant de **3 034 383 \$** :

REVENUS	Budget 2022	Budget 2023
Taxes sur la valeur foncière	1 829 969 \$	1 959 235 \$
Taxes sur une autre base	421 849 \$	552 598 \$
Paiement tenant lieu de taxes	24 530 \$	28 500 \$ \$
Transferts	200 462 \$	157 678 \$ \$
Services rendus	184 745 \$	192 793 \$

Imposition de droits	91 500 \$	98 800 \$
Amendes et pénalités	5 500 \$	5 000 \$ \$
Intérêts	9 520 \$	9 020 \$
Autres revenus	37 759 \$	12 759 \$
Revenus d'affectations	225 436 \$	0 \$
Revenus d'investissement	0 \$	18 000 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS	3 031 270 \$	3 034 383 \$

DÉPENSES	Budget 2022	Budget 2023
Administration générale		
Conseil municipal	74 005 \$	78 285 \$
Application de la loi	1 890 \$	1 890 \$
Gestion financière et administrative	262 575 \$	328 400 \$
Greffe et élection	2 500 \$	0 \$
Évaluation	19 790 \$	20 490 \$
Quote-Part M.R.C.	61 478 \$	67 279 \$
Autres dépenses	10 300 \$	15 500 \$
Total administration générale	432 538 \$	511 844 \$

Sécurité publique		
Police	204 284 \$	218 584 \$
Protection incendie	188 133 \$	206 830 \$
Sécurité civile et autres	6 390 \$	10 150 \$
Total sécurité publique	398 807 \$	435 564 \$

Transport		
Voirie municipale	253 070 \$	306 210 \$
Enlèvement de la neige	174 825 \$	207 236 \$
Éclairage des rues	5 300 \$	5 000 \$
Circulation	15 000 \$	18 000 \$
Transport collectif	13 730 \$	16 163 \$
Total transport	461 925 \$	552 609 \$

Hygiène du milieu		
Eau potable	108 495 \$	194 970 \$
Eaux usées	62 890 \$	75 500 \$
Matières résiduelles	163 710 \$	166 008 \$
Cours d'eau	17 100 \$	9 516 \$
Vidange des installations septiques	42 635 \$	54 191 \$
Total hygiène du milieu	394 830 \$	500 185 \$

Santé et bien-être (immeuble locatif)	3 900 \$	16 800 \$
--	-----------------	------------------

Aménagement, urbanisme et développement	42 750 \$	25 505 \$
--	------------------	------------------

Loisirs et culture		
Supralocal Ville de Saint-Hyacinthe	42 375 \$	60 060 \$
Activités administratives	44 485 \$	54 563 \$
Activités récréatives	104 600 \$	105 800 \$
Activités culturelles	23 460 \$	22 580 \$
Total loisirs et culture	214 920 \$	243 003 \$

Frais de financement		
Remboursement intérêts dette à LT	59 330 \$	36 830 \$
Autres frais	0 \$	26 800 \$
Total frais de financement	59 330 \$	63 630 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES	2 009 000 \$	2 349 140 \$
---------------------------------	---------------------	---------------------

AFFECTATIONS	Budget 2022	Budget 2023
Immobilisations	919 120 \$	172 020 \$
Remboursement capital de la dette à LT	91 215 \$	187 100 \$
Remboursement fonds de roulement	1 935 \$	1 936 \$
Affectations et transferts (réserves aqueduc et boues)	10 000 \$	324 187 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	1 022 270 \$	685 243 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	3 031 270 \$	3 034 383 \$
---	---------------------	---------------------

Adoptée

4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2023 – 2024 – 2025

330-12-2022 Il est proposé par Alexandre Vermette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le programme triennal d'immobilisations pour l'exercice financier des années 2023, 2024 et 2025 soit adopté tel que soumis.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS					
PROJETS					
	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>Indéterminé</u>	<u>Total</u>
Administration générale					
Aménagement espace de travail, chaises de bureau et imprimante	9 920 \$				9 920 \$
Sécurité publique					
Transport					
Aménagement du stationnement face au bureau municipal	80 000 \$				80 000 \$
Réfection d'une partie de la rue Martel	20 200 \$	150 000 \$			170 200 \$
Rue Saint-Jean-Baptiste		80 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 080 000 \$
Hygiène du milieu					
Réparation du pluvial rue des Loisirs	30 000 \$				30 000 \$
Étude prolongement aqueduc		40 000 \$			40 000 \$
Santé et bien-être					
Aménagement, urbanisme et développement					
Localisation d'infrastructures - Développement	4 000 \$				4 000 \$
Loisirs et culture					
Mobilier placette	27 400 \$				27 400 \$
Éclairage supplémentaire allée piétonnière	500 \$				500 \$
Cuisine et local de rangement Centre Multifonctionnel Financé par fonds général + subvention		130 000 \$			130 000 \$
Toiture pour la patinoire				1 000 000 \$	1 000 000 \$
Propriétés destinées à la revente					
TOTAL	172 020 \$ \$	400 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$	2 572 020 \$

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS					
SOURCES DE FINANCEMENT					
	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>Indéterminé</u>	<u>Total</u>
Revenus de fonctionnement	154 020 \$	300 000 \$			238 020 \$
Subvention	18 000 \$	75 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$	2 093 000 \$
Surplus accumulés non affectés					
Surplus accumulé affecté (fonds réservés)		25 000 \$			25 000 \$
Réserve aqueduc					
Réserve eaux usées					
Fonds de roulement					
Emprunt à long terme					
TOTAL	172 020 \$	400 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$	2 572 020 \$

Adoptée

5. Période de question portant exclusivement sur le budget 2023 et sur le programme triennal d'immobilisation

Une période de questions portant exclusivement sur le budget et le programme triennal des immobilisations est tenue.

6. Clôture de la séance

331-12-2022 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Angèle Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la séance à 19h20.

Signé à Saint-Simon ce ____^e jour de janvier 2023.

Simon Giard
Maire

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Simon Giard, maire ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.